



Mademoiselle, la case en trop !

Dossier de presse

DÉCLARATION RELATIVE À LA PERSONNE

VEUILLEZ NOUS PRÉCISER VOTRE CIVILITÉ

- Monsieur
- Madame
- Mademoiselle

Cela ne nous regarde absolument pas mais nous exigeons quand même de savoir si vous êtes mineure, vierge, pas mariée, veuve ou si vous faites juste jeunette expérimentée... sinon cochez Madame

NOM

Nom d'usage

Prénoms

Nationalité

MADAME

~~MADemoisELLE~~

MONSIEUR

www.madameoumadame.fr

**MADemoisELLE,
LA CASE EN TROP !**

Agissons sur
www.madameoumadame.f

A l'initiative de :



Contacts presse

Osez le féminisme ! : Thalia Breton, 06.88.29.74.63.

Chiennes de garde : Marie-Noëlle Bas, 06.82.09.92.37.



Communiqué de presse
27 septembre 2011

Osez le féminisme ! et les Chiennes de garde lancent une campagne commune : « Mademoiselle, la case en trop ! »

Osez le féminisme ! et les Chiennes de garde disent STOP à la civilité « mademoiselle » ! Cette civilité est discriminatoire, pas obligatoire et pas flatteuse.

L'emploi du terme « mademoiselle » ne repose sur aucune disposition législative ou réglementaire. Il résulte exclusivement de l'usage et ne constitue pas un élément de l'état civil. Cette civilité, tout comme le nom de jeune fille si couramment demandé, date d'une époque où les femmes n'étaient pas autonomes et passaient de l'autorité du père à celle du mari.

Ce temps est révolu, les termes doivent changer !

Depuis 40 ans, pas moins de deux circulaires et huit questions au gouvernement ont été publiées sur ce sujet.

Pourtant, les femmes souhaitant être appelées madame sans pour autant être mariées se heurtent en France à de nombreuses difficultés. Elles subissent parfois des sous-entendus sur leur vie privée. Alors que la plupart des pays européens ont d'ailleurs abandonné ce terme désuet, la France continue à classer les femmes en fonction de leur statut marital.

Un site dédié : madameoumadame.fr

Osez le féminisme ! et les Chiennes de garde lancent un site dédié afin de déconstruire les idées reçues sur le « mademoiselle ». Ce site propose différentes actions à mener, notamment l'interpellation du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Cohésion sociale. Il rappelle l'historique de ce terme et propose plusieurs vidéos humoristiques.

Mademoiselle : origines et permanences du terme

Mademoiselle est un titre de civilité se référant à une femme qui n'est pas encore mariée ou qui ne l'a jamais été.

Origine du mot « demoiselle »

Demoiselle vient du latin vulgaire dominicella, diminutif de domina. Sous l'Ancien Régime, "demoiselle" était un titre de noblesse, équivalent féminin d'écuyer. À partir du XVIII^e siècle, le terme « demoiselle » est strictement associé au statut marital, désignant la femme comme vierge et « à marier ».

Qualification de minorité sous Napoléon

La majorité au mariage a cessé d'exister pour les femmes avec Napoléon. Elles sont devenues mineures à vie sous la tutelle de leur père ou de leur mari : nommées « oiselle » dans le premier cas, « dame » dans le second. Depuis 1938 et l'abrogation du Code Napoléon, toute femme, à sa majorité, devrait être nommée « dame » et non plus « oiselle ».

Pour autant, ce n'est toujours pas le cas !

Et ailleurs ?

La distinction madame/mademoiselle n'existe pas ou bien est tombée en désuétude dans la plupart des pays européens (Allemagne, Italie, Danemark...). Enfin, au Québec, ce terme témoigne d'une pensée si archaïque qu'appeler une femme « mademoiselle » garantit une claque en retour.

Le « mademoiselle » des actrices

Certaines actrices se font appeler « mademoiselle », il s'agit d'une tradition qui remonte au XVII^e siècle. L'Église excommuniant les actrices, ces dernières n'avaient pas le droit de se marier puisque le mariage civil n'existait pas à l'époque.

L'état de la réglementation

Madame ou mademoiselle

L'emploi des termes « madame » et « mademoiselle » ne repose sur aucune disposition législative ou réglementaire. Il résulte exclusivement de l'usage et ne constitue pas un élément de l'état civil. Le gouvernement a rappelé en 1983 que, « qu'il s'agisse des termes madame ou mademoiselle, ou du nom des femmes, le droit positif actuel n'établit pas de discrimination, seuls des usages abusifs sont la cause des difficultés qu'un grand nombre de femmes éprouvent à faire respecter leur droit »¹.

Nom de naissance ou nom de jeune fille

Agir contre la civilité mademoiselle, c'est aussi agir contre le « nom de jeune fille » qui remet encore une fois les femmes dans un schéma de dépendance d'abord à leur père, puis à leur mari.

La loi du 6 fructidor an II (1794) du code Napoléon pose déjà le principe selon lequel les femmes gardent leur nom de naissance toute leur vie. Si elles souhaitent porter le nom de leur époux après le mariage, tout comme les hommes peuvent le faire aujourd'hui avec le nom de leur épouse, celui-ci est alors leur nom d'usage.

¹

Réponse ministérielle n°5128 en date du 3 mars 1983.

Les outils de communication

Le site Internet www.madameoumadame.fr

Un badge



Une affiche

**DÉCLARATION RELATIVE
À LA PERSONNE**

VEUILLEZ NOUS PRÉCISER VOTRE CIVILITÉ

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Cela ne nous regarde absolument pas mais nous exigeons quand même de savoir si vous êtes mineure, vierge, pas mariée, veuve ou si vous faites juste jeunette expérimentée... sinon cochez Madame

NOM

Nom d'usage

Prénoms

Nationalité

MADAME

~~**MADEMOISELLE**~~

MONSIEUR

**MADEMOISELLE,
LA CASE EN TROP !**

Agissons sur
www.madameoumadame.f

A l'initiative de :

 

Le site www.madameoumadame.fr

Des pages d'information

Ce n'est pas flatteur, avec des billets d'humeur.

Ce n'est pas tendance, avec l'historique du terme.

Ce n'est pas marrant, avec des vidéos.

Ce n'est pas obligatoire, avec les références et les liens vers les circulaires administratives.

Ce n'est pas une fatalité, avec un texte expliquant que cela doit changer.

Des liens utiles : bibliographie et liens vers des associations et initiatives.

Un kit pratique pour changer de civilité

Une lettre-type à télécharger et à envoyer aux Ministères de l'intérieur et de la cohésion sociale.

Un mail-type à envoyer aux député-e-s de son département.

Une lettre-type à télécharger et à envoyer par courrier (SNCF, EDF, Fnac, etc.).

Un quizz

4 questions-pièges pour tester ses connaissances sur le « mademoiselle ».

Des vidéos

Un spot « clown » qui déconstruit avec humour les idées reçues sur le « mademoiselle ».

Des chroniques du sexisme ordinaire, sur le modèle des chroniques Vie de meuf.